



**Garantie à vie**  
(Limitée, 100 % sur le Matériel/  
Garantie dégressive de 5 Ans sur la Main D'oeuvre)  
**Key-Link Fencing & Railing, Inc.**

Key-Link Fencing & Railing, Inc. garantit au propriétaire d'origine que ses produits en Aluminium achetés, installés et / ou utilisés aux États-Unis d'Amérique et au Canada seront exempts de défauts de fabrication tels que définis dans la Garantie à vie, sous réserve de toutes les conditions suivantes:

1. Si, pendant la durée de vie de l'acheteur initial (et tant que l'acheteur initial est toujours vivant et conserve la propriété du bien) après l'installation du produit en aluminium, ledit produit présente des signes de fendillement, de fissures, une décoloration due aux intempéries normales mesurant plus qu'un delta E de 5 unités de couleur confirmé par un appareil de mesure de la couleur standard de l'industrie, de pourriture, d'attaque par les termites et / ou de corrosion et si, après examen suivant la réception par le fabricant du produit prétendument défectueux, le frais de transport est prépayé par Key-Link Fencing & Railing, Inc. et que Key-Link Fencing & Railing inc. a déterminé que le fendillement, la fissuration, l'écaillage de la surface, la décoloration due aux intempéries normales mesurant plus qu'un delta E de 5 unités de couleur confirmé par un appareil de mesure de la couleur standard de l'industrie, la pourriture, l'attaque des termites et / ou la corrosion sont causés ou résultent d'une fabrication défectueuse de l'aluminium, alors à sa seule discrétion, Key-Link Fencing & Railing, Inc. remboursera ou remplacera le matériel défectueux.
2. Garantie dégressive de 5 ans sur la main-d'œuvre: les coûts d'installation des produits défectueux décrits au paragraphe 1 ci-dessus seront inclus au prorata au cours des cinq premières années suivant l'installation. 100% des coûts de main-d'œuvre normaux et raisonnables seront inclus pendant la première année, 80% pendant la deuxième année, 60% pendant la troisième année, 40% pendant la quatrième année, 20% pendant la cinquième année et aucune garantie de main-d'œuvre après la cinquième année. Si le remplacement de ces produits est requis au cours de cette période de cinq ans, Key-Link Fencing & Railing, Inc. se réserve le droit d'utiliser son propre personnel pour effectuer le remplacement à sa seule discrétion.
3. La couverture à vie offerte par cette garantie prend automatiquement fin à la vente du bien ou au décès du dernier des propriétaires initiaux du bien au moment de l'installation.

**Procédure d'enregistrement et de réclamation:**

1. Toute réclamation de prétendus défauts d'aluminium doit être présentée par écrit dans les trente (30) jours suivant la découverte du prétendu défaut. Les réclamations doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse [claims@superiorplastic.net](mailto:claims@superiorplastic.net) ou par courrier postal à l'adresse Key-Link Fencing & Railing, Service à la clientèle, Case postale 185, New Holland, PA 17557.
2. Aucune réclamation au titre de la garantie ne sera honorée sans la présentation du présent contrat écrit et de la facture matérielle de l'acheteur. Cette garantie et les droits créés ne sont pas transférables par l'acheteur original de l'aluminium.

CETTE GARANTIE ÉTABLIT TOUTE RESPONSABILITÉ DE KEY-LINK FENCING & RAILING, INC. EN CE QUI CONCERNE LES PRODUITS NOMMÉS CI-DESSUS. TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EST EXPRESSÉMENT EXCLUE ET REJETÉE PAR KEY-LINK FENCING & RAILING, INC. EN CAS DE NÉGLIGENCE, DE NON-RESPECT DE CETTE GARANTIE OU DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE, CES DOMMAGES SONT SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS DE CETTE GARANTIE.

**Pour enregistrer votre garantie en ligne, rendez-vous sur: [keylinkonline.com/warrantyregistration](http://keylinkonline.com/warrantyregistration)**

**Certification de l'installation des produits Key-Link Fencing & Railing, Inc.**

(Ce formulaire doit être rempli en ligne sur le site Web ci-dessus OU envoyé par le propriétaire à Key-Link Fencing & Railing, Inc. dans les trente (30) jours suivant l'installation des produits en aluminium Key-Link Fencing & Railing, Inc. )

Produit en aluminium installé: \_\_\_\_\_ Couleur: \_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire: \_\_\_\_\_ Date de l'installation: \_\_\_\_\_  
Nom du propriétaire: \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_ Prov.: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_  
Courriel: \_\_\_\_\_

Cela certifiera que les produits Key-Link Fencing & Railing, Inc. ont été installés sur la propriété susmentionnée et que la ou les personnes dont le nom apparaît ci-dessus ont droit à tous les avantages énumérés dans le document Garantie à vie de Key-Link Fencing & Railing, Inc.

Nom de l'installateur: \_\_\_\_\_ Numéro tél.: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_ Prov.: \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
Nom de l'entreprise: \_\_\_\_\_ Numéro tél.: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_ Prov.: \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

3. La garantie à vie de Key-Link Fencing & Railing, Inc. exclut expressément ce qui suit:

- A. Performance insatisfaisante de l'aluminium, notamment fendillement, fissuration, décollement de la surface, pourriture, attaque de termites et / ou corrosion provoquée par ou résultant du non-respect des instructions d'installation de Key-Link Fencing & Railing Inc. et / ou résultant d'une installation défectueuse de l'aluminium;
- B. Défaillance de l'aluminium, y compris fendillement, fissuration, décollement de la surface, pourriture, attaque de termites et / ou corrosion attribuable à une défaillance ou la performance insatisfaisante résultant d'une mauvaise utilisation ou du non-maintien de l'aluminium et de tout dommage attribuable aux incendies ou autres dommages, tel que, mais non-limité à, cas de force majeure, ou l'exposition à des polluants environnementaux et des produits chimiques;
- C. Défaillance de l'aluminium, y compris fendillement, fissuration, décollement de la surface, pourriture, attaque de termites et / ou corrosion résultant du mouvement, de l'affaissement et/ou de l'effondrement du sol ou de la structure sur laquelle l'aluminium est installé;
- D. Défaillance de l'aluminium, y compris fendillement, fissuration, décollement de la surface, pourriture et / ou corrosion due à l'exposition à l'air salin, sauf si les procédures spécifiques de nettoyage sont respectées (voir le point 4 ci-dessous);
- E. Décoloration anormale de la couleur d'origine ou défaillance de l'aluminium, notamment fendillement, fissuration, décollement de la surface, pourriture et / ou corrosion due à l'application ou à la modification des produits par des peintures, des produits chimiques ou d'autres substances non explicitement approuvées par Key-Link Fencing & Railing, Inc. ;
- F. Décoloration anormale de la couleur d'origine due à une mauvaise utilisation ou aux conditions associées aux processus de vieillissement naturel (décoloration due au vieillissement normal mesurant moins d'un delta E de 5 unités de couleur, comme confirmé par un appareil de mesure de couleur standard de l'industrie).

4. Les installations où l'atmosphère est affectée par l'eau de mer doivent respecter les directives de nettoyage spécifiques décrites dans la section Ressources de [www.keylinkonline.com](http://www.keylinkonline.com). (disponible en français si requis)

5. La garantie à vie de Key-Link Fencing & Railing, Inc. est nulle si l'aluminium est acheté, installé et / ou utilisé en dehors des États-Unis.d'Amérique ou du Canada.

6. Key-Link Fencing & Railing, Inc. ne garantit que les produits qu'ils ont fabriqués.

**Pour enregistrer votre garantie en ligne, rendez-vous sur: [keylinkonline.com/warrantyregistration](http://keylinkonline.com/warrantyregistration)**

**Pour vos dossiers :**

Acheteur original: \_\_\_\_\_

Produit d'aluminium installé: \_\_\_\_\_ Couleur: \_\_\_\_\_

Adresse où le produit a été installé: \_\_\_\_\_

Installateur: \_\_\_\_\_